

BAC JAUNE = EMBALLAGES en plastique, en métal ou en cartonnnette et les papiers dits d'écriture (journaux, magazines, courriers, feuilles papier...).

Sont **interdits** dans le bac jaune :

DECHET	RAISON	DESTINATION
<p>Papiers ménagers et hygiéniques à usages uniques (mouchoirs, essuie-tout, serviettes de table, lingettes...) Protections intimes (couches, protection, menstruelles) Papier cuisson</p>	<p>Sanitaire : agents du centre de tri trient une partie à la main. Technique : le papier ne se recycle que 7 fois en moyenne. Le dernier stade de recyclage est ce type de papier. Ensuite, la fibre cellulose est trop usée pour être recyclée.</p>	<p>Bac vert ordures ménagères</p>
<p>Blister de médicaments</p>	<p>Sanitaire : agents du centre de tri trient une partie à la main et risque de reste de médicaments dangereux Technique : plus petit que la paume d'une main donc difficulté pour les machines de capter les emballages de cette taille et impossibilité de séparer le plastique de l'aluminium pour recyclage</p>	<p>Bac vert ordures ménagères</p>
<p>Verre (bouteille, pots, flacon)</p>	<p>Ce ne sont pas des emballages en PLASTIQUE, METAL ou CARTONNETTE</p>	<p>Borne récup'vert du village ou des déchèteries</p>
<p>Sacs noirs ou transparents, fermés ou ouverts</p>	<p>Sanitaire : agents du centre de tri trient une partie à la main. Risque de blessure ou d'infections si contient verre, seringues... Technique : pas d'ouvreur de sac mécanique donc les emballages ne peuvent pas être triés par les machines</p>	<p>Bac vert ordures ménagères ou si contient emballages -> vider EN VRAC + sac vide dans Bac jaune tri sélectif</p>
<p>Gros carton (plus gros qu'une boîte de pizza)</p>	<p>Technique : bloque les machines au centre de tri</p>	<p>Déchèterie Si coupé de la taille d'une boîte à pizza, dans bac jaune tri sélectif</p>
<p>Seringues et pipettes (pour humains et animaux)</p>	<p>Sanitaire : agents du centre de tri trient une partie à la main. Risque d'infections</p>	<p>Boîte d'ASRI disponible en pharmacie. A ne pas confondre avec le bac jaune tri sélectif.</p>
<p>Objets même en carton ou plastique (vaisselle jetables (gobelets, assiette, couverts...); brosse à dents; pot de fleurs; jouets; stylos; cagettes; gants latex; masque; textile; joints conserve en caoutchouc; déchets électroniques; déchets de travaux...)</p>	<p>Ce ne sont pas des EMBALLAGES</p>	<p>Déchèterie</p>

Produits dangereux ou polluants (bidons huile moteur, déboucheur évier, produits piscine...)	Risque de blessures des agents ou de pollution de l'environnement	Déchèterie
Papiers dits d'écriture broyés	Technique : papiers trop petits pour être captés par les machines	Colonne papier du village ou des déchèteries. Le contenu de ces colonnes est directement envoyés chez le papetier qui recycle même les petits bouts ($\geq A7$) sinon Bac vert ordures ménagères
Emballages bois (emballages fromage par exemple)	Ce ne sont pas des emballages en PLASTIQUE, METAL ou CARTONNETTE	Bac vert ordures ménagères Composteur (mais temps de décomposition lent)
Restes alimentaires	Ce ne sont pas des EMBALLAGES	Composteur Sinon Bac vert ordures ménagères

Toutes les erreurs de tri ont aussi un impact économique pour la collectivité et donc par extension pour les administrés. En effet, ces déchets non destinés au bac jaune devraient pour la plupart être déposés dans le bac d'ordures ménagères pour être traités au centre d'enfouissement de Lioux ou au centre d'incinération de Toulouse. Lorsqu'ils sont jetés dans le bac jaune, ils passent d'abord par le centre de tri de Capvern pour être ensuite envoyés à Lioux ou à Toulouse ce qui engendre plus de transport et donc un surcoût de traitement.